

2016_CT2_216

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Environnement - Attribution d'une subvention au Comité de Bassin d'Emploi du Sud Luberon pour son projet d'économie circulaire

Le 12 octobre 2016, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire au gymnase Guy Drut à Bouc-Bel-Air, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 6 octobre 2016, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – ALBERT Guy – AMAROUCHE Annie – BACHI Abbassia – BALDO Edouard – BARRET Guy – BORELLI Christian – BOUDON Jacques – BOULAN Michel – BOUVET Jean-Pierre – BOYER Raoul – BRAMOULLÉ Gérard – BUCCI Dominique – CALAFAT Roxane – CASTRONOVO Lucien-Alexandre – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – de SAINTDO Philippe – DELAVET Christian – DEVESA Brigitte – DI CARO Sylvaine – FABRE-AUBRESPY Hervé – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GARELLA Jean-Brice – GERARD Jacky – GOUIRAND Daniel – GROSSI Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HOUEIX Roger – LAFON Henri – LHEN Hélène – MALLIÉ Richard – MANCEL Joël – MARTIN Régis – MENFI Jeannot – MERCIER Arnaud – MERGER Reine – MONDOLONI Jean-Claude – MORBELLI Pascale – NERINI Nathalie – PAOLI Stéphane – PELLENC Roger – PERRIN Jean-Marc – POLITANO Jean-Jacques – RAMOND Bernard – RENAUDIN Michel – SALOMON Monique – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SUSINI Jules – TALASSINOS Luc – TAULAN Francis – TERME Françoise – TRAINAR Nadia – YDE Marcel

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : ALLIOTTE Sophie donne pouvoir à RENAUDIN Michel – AMIEL Michel donne pouvoir à BUCCI Dominique – ARDHUIN Philippe donne pouvoir à MALLIÉ Richard – AUGEY Dominique donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BENKACI Moussa donne pouvoir à BACHI Abbassia – BONTHOUX Odile donne pouvoir à BOUDON Jacques – CIOT Jean-David donne pouvoir à CICCOLINI-JOUFFRET Noëlle – de BUSSCHERE Charlotte donne pouvoir à BALDO Edouard – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – LAGIER Robert donne pouvoir à CESARI Martine – LENFANT Gaëlle donne pouvoir à CASTRONOVO Lucien-Alexandre – MALAUZAT Irène donne pouvoir à de SAINTDO Philippe – MEÏ Roger donne pouvoir à MENFI Jeannot – MICHEL Marie-Claude donne pouvoir à MONDOLONI Jean-Claude – PIZOT Roger donne pouvoir à ALBERT Guy – PRIMO Yveline donne pouvoir à NERINI Nathalie – ROLANDO Christian donne pouvoir à BOUVET Jean-Pierre – SERRUS Jean-Pierre donne pouvoir à CHARRIN Philippe – SLISSA Monique donne pouvoir à CALAFAT Roxane

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : AMEN Mireille – BURLE Christian – CANAL Jean-Louis – CHAZEAU Maurice – FERAUD Jean-Claude – FILIPPI Claude – GALLESE Alexandre – JOUVE Mireille – LEGIER Michel – PEREZ Fabien – PROVITINA-JABET Valérie – ROUVIER Catherine – ZERKANI-RAYNAL Karima

Secrétaire de séance : Roxane CALAFAT

Monsieur Arnaud MERCIER donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets / Environnement

■ Séance du 12 octobre 2016

06_1_02

■ Attribution d'une subvention au Comité de Bassin d'Emploi du Sud Luberon pour son projet d'économie circulaire

Madame le Président soumet au Conseil de territoire le rapport suivant :

Créé en 1982, le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) Sud Luberon est une structure associative qui a pour vocation de favoriser l'emploi et la création d'activités en suscitant et en soutenant les initiatives locales, qu'elles soient privées ou publiques, individuelles ou collectives. La création et l'animation d'un CBE répondent à la volonté commune d'acteurs sociaux économiques locaux.

C'est en partant du constat identifié au sein de son activité quotidienne d'animation économique que le CBE a jugé pertinent d'initier un projet autour de l'économie circulaire dans sa dimension la plus large. En effet, la volonté est d'engager sur les territoires du Sud Luberon et du Val de Durance de nouvelles dynamiques territoriales avec l'ensemble des acteurs qu'ils soient économiques, politiques, citoyens... Le CBE Sud Luberon et ses partenaires sont, en effet, persuadés que seule l'émergence d'un modèle de développement économique durable permettra de maintenir une qualité de vie pour tous, de créer de nouvelles activités, de nouvelles filières et des emplois non délocalisables, de protéger un environnement d'exception, vecteur d'une forte attractivité territoriale. Cette initiative est soutenue par la Région PACA et l'ADEME.

Pour ce faire, un diagnostic de territoire a été réalisé avec un panel d'une cinquantaine d'entreprises représentatives du territoire et qui, volontairement, ont accepté de faire part de l'ensemble de leurs pratiques et des difficultés qu'elles rencontrent. Celui-ci permet de dégager des pistes d'actions d'accompagnement dans la résolution de problèmes et la mise en place de solutions individuelles et/ou collectives.

Sur la base de ce diagnostic, l'année 2016 est donc consacrée à finaliser les entretiens et questionnaires auprès des entreprises et citoyens, de traiter les résultats et de lancer les premières actions pilotes.

Ce projet, appelé Terra Nova, comprend une restitution sous la forme d'un colloque régional autour de l'économie circulaire qui s'est tenu au printemps 2016, suivi de soirées et réunions sur chaque partie du territoire.

Plusieurs pistes d'actions sont envisagées :

- l'organisation de centrales locales d'achat de produits frais pour répondre notamment aux commandes des collectivités locales (cantines scolaires, restauration collective ...)
- valorisation des biodéchets en agriculture, valorisation des déchets verts
- rénovation énergétique du bâti notamment des entreprises
- organisation de la réduction et de la gestion des déchets banals
- le développement de circuit court.

La participation financière du Territoire du Pays d'Aix sera orientée plus spécifiquement sur :

- produire des outils de communication sur le projet Nova Terra
- créer et animer un réseau des tiers lieux sur ce secteur
- organiser un service de logistique partagée et de proximité (livraison de repas, service d'archivage, collecte de déchets banals des entreprises)
- mener des action d'animation sur la zone d'activités de PERTUIS (mutualisation de services, connaissance des propositions d'autres entreprises situées sur la zone, développement d'un service de crèche...).

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

ADEME	15.000 €
REGION	15.000 €
Département 84	10.000 €
Commune de Pertuis	5.000 €
Pays d'Aix	10.000 €
Autofinancement	5.000 €
TOTAL	60.000 €

La subvention demandée au Territoire du Pays d'Aix est de **10.000 €**. Elle représente 17 % du total des produits.

Telle est la raison qui incite à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;

- L'avis de la Commission Environnement, développement durable et gestion des déchets du 21 septembre 2016.

Où le rapport ci-dessus,

Délibère

Article 1 :

Est approuvée l'attribution d'une subvention de 10.000 € (dix mille euros) au Comité de Bassin d'Emploi pour le projet d'Économie Circulaire sur le territoire Val de Durance-Sud Luberon.

Article 2 :

Madame le Président du Conseil de Territoire ou son représentant est autorisée à signer les pièces relatives à ce dossier.

Article 3 :

La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits à cet effet section de fonctionnement inscrits au Budget 2016

OBJET : Environnement, cadre de vie, développement durable et déchets - Environnement - Attribution d'une subvention au Comité de Bassin d'Emploi du Sud Luberon pour son projet d'économie circulaire

Vote sur le rapport

Inscrits	91
Votants	78
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	78
Majorité absolue	40
Pour	78
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Maryse JOISSAINS MASINI

Signé, le 19 OCT. 2016

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20161012-2016_CT2_216-
DE
Date de télétransmission : 21/10/2016
Date de réception préfecture : 21/10/2016